



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

FLX01500354200238-07TPE01

EARL DE MAURIOLE
GAEC DE MAURIOLES
RAULY
46600 CAZILLAC

Facture du 15/01/2026

n° 10243781445



Electricité

Montant Hors TVA	462,99 €
Montant TVA (payée sur les débits)	92,60 €

Facture TTC

555,59 €

Montant total à payer (TTC)

555,59 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 10,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 15/02/2026 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 14/02/2026

Vous avez attesté être éligible aux Tarifs Réglementés de Vente d'électricité (TRVe). Vérifiez que vous remplissez toujours les critères d'éligibilité, précisés au verso de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : 3569368165
Compte commercial : 1-ECWN-13

Informations d'adressage de facture

SIREN : 414875252

Votre contrat

Offre électricité : TARIF BLEU - OPTION EJP
clients non résidentiels 18kVA

Nom du client

GAEC DE MAURIOLES

Lieu de consommation

Référence acheminement : 23464978283509
LIEU DIT MAURIOLES
46600 CAZILLAC

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	555,59 €
à partir du :	30/01/2026

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 50001089066 XX

GAEC DE MAURIOLES

Détail de votre facture du 15/01/2026 n° 10243781445

Document à conserver 10 ans

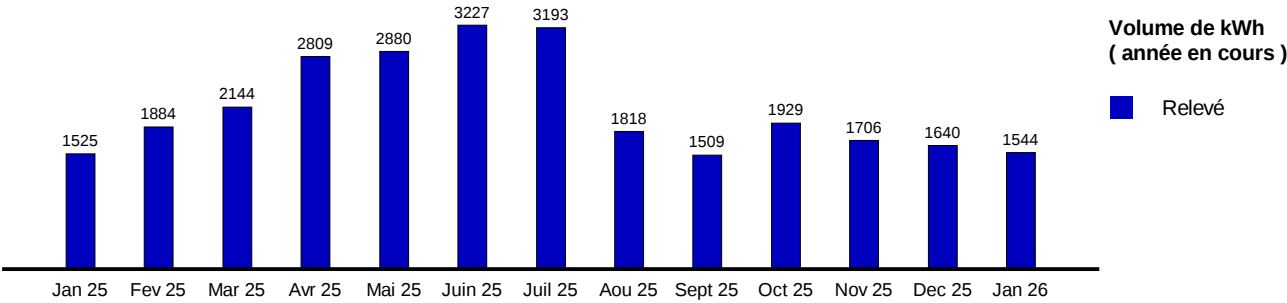
Données contrat

TARIF BLEU - OPTION EJP clients non résidentiels 18kVA
Réf. de votre contrat 1-VGI-2471
Prix réglementés
Souscrit depuis le 13/11/1992

Données Point de Livraison

LIEU DIT MAURIOLES 46600 CAZILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23464978283509

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *		411,91 € HT	
Abonnement électricité (HT)		23,51 € Taux de TVA	
Abonnement	Période du 01/01/2026 au 31/01/2026	Prix unitaire HT 23,51 €/mois	23,51 € 20,00 %
Consommation (HT)		Conso 1 544 kWh	388,40 € Taux de TVA
Electricité Heures Normales	Période du 14/12/2025 au 13/01/2026	1 180 kWh 6,930 c€/kWh	81,77 € 20,00 %
Electricité Heures Pointe Mobile	Période du 14/12/2025 au 13/01/2026	364 kWh 84,240 c€/kWh	306,63 € 20,00 %
* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 21,83 €, et la part variable est de 96,07 €			
Services		0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS Taux de TVA	
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		51,08 € Hors TVA	
Accise sur l'Électricité		Assiette 1 544 kWh	Prix unitaire HorsTVA 2,99800 c€/kWh 46,29 € Taux de TVA 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement		Période du 14/12/2025 au 14/01/2026	21,83 21,93 % 4,79 € 20,00 %
Total Hors TVA pour ce site		462,99 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	92,60 €
TVA à 20,00%		462,99 €	92,60 €
Total TTC pour ce site		555,59 € TTC	

Données de comptage

Identifiant de comptage : 288 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H38-6H38
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures Normales	151645 le 14/12/2025	152825 le 14/01/2026
Pointe Mobile	7164 le 14/12/2025	7528 le 14/01/2026

Détail de votre facture du 15/01/2026 n° 10243781445

Données contrat

TARIF BLEU - OPTION EJP clients non
résidentiels 18kVA
Réf. de votre contrat 1-VGI-2471
Prix réglementés
Souscrit depuis le 13/11/1992

Données Point de Livraison

LIEU DIT MAURIOLES 46600 CAZILLAC
Réf Acheminement Electricité : 23464978283509

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/08/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Critères d'éligibilité aux TRVe :

Sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité :

- Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble unique à usage d'habitation
- Les consommateurs finals non domestiques qui emploient moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels n'excèdent pas 2 millions d'€. Si vous ne respectez plus ces critères, vous devez souscrire une offre de marché auprès du fournisseur de votre choix.

Résiliation

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment sans préavis.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

97,4 % hydraulique : 95,9% France, 1,5% hors France (Allemagne, Croatie, Italie, Norvège)

2,2% éolien : 1,7% France, 0,5% hors France (Belgique, Italie)

0,3% solaire : France

0,1% Biomasse : France

Origine 2024 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) :

80,4% hydraulique, 15,5% éolien, 4,1% solaire

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2024 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Bilan annuel de vos consommations facturées en 2025

Montant total facturé : 4504,79 € TTC, dont montant abonnement Electricité : 282,83 € HT, dont montant consommation Electricité : 2616,12 € HT

